



Biodiversité

« Territoires Engagés pour la Nature »

Assises Régionales de la Biodiversité
2e édition

vendredi 24 septembre 2021

UN DISPOSITIF NATIONAL DÉCLINÉ RÉGIONALEMENT



Qu'est-ce que TEN ?

- Un dispositif national développé par le MTE, l'OFB et Régions de France
- Engagement des collectivités en faveur de la préservation de la biodiversité grâce à une reconnaissance de 3 ans
- Répondre aux enjeux environnementaux et de transition écologique des territoires

Comment est-il organisé ?

Autour d'un Collectif régional, animé par l'ARB NA



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

eau
GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOLPH-GARONNE

ae
agence de l'eau
Loire-Bretagne

ARB
AGENCE RÉGIONALE DE LA
BIODIVERSITÉ
NOUVELLE-AQUITAINE

Les Départements
volontaires

L'ORGANISATION EN NOUVELLE-AQUITAINE



Une organisation co-construite avec les différents acteurs du territoire :

- **Un service d'accompagnement** organisé régionalement et en cours de construction à l'échelle locale, avec les Départements et les acteurs locaux
- **Objectif d'un réseau d'acteurs** accompagnateurs au plus près des territoires

=

Un dispositif évolutif et adapté aux spécificités des territoires

DEVENIR UN « TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE »



Pourquoi devenir un TEN ?

- Participer à une **démarche collective** et **valoriser** ses politiques environnementales
- Bénéficier d'un **accompagnement** d'ingénierie technique et financier
- Monter en **compétence** (biodiversité)
- Intégrer un **réseau** d'acteurs locaux

A qui s'adresse-t-il ?

- Les **communes** et les **EPCI à fiscalité propre** (pas de niveau attendu)
- Possibilité de **regroupement** : communes, EPCIs ou EPCI/communes
- Condition** : chaque partie prenante prend part au projet (localisation + mise en œuvre)

APPEL À CANDIDATURE



Les modalités de candidature :

- Questionnaire de candidature (présentation, diagnostic et plan d'actions)
- Attendu de résultats avec un suivi et l'évaluation du projet par l'ARB NA
- Reconduction de sa candidature au bout des 3 ans (atteinte des objectifs précédents)



QUELQUES EXEMPLES ...



Un large domaine d'interventions :

Aménagements favorables

MAÎTRISE FONCIÈRE Pratiques de gestion

Diagnostic/suivi de la biodiversité FORMATION DES AGENTS

Sensibilisation/éducation à l'environnement

Des thématiques variées :

Pollinisateurs

AGRICULTURE Gestion différenciée

Lutte des espèces exotiques envahissantes

Désimperméabilisation TRAME NOIRE

Restauration/renaturation

RESSOURCE EN EAU



Portait de territoire

La Souterraine



La collectivité

La Souterraine, à la croisée des chemins et porte d'entrée sur le département de la Creuse, s'étend sur 37 km² et accueille environ 5 300 habitants.

Forte d'une attractivité économique, culturelle, sportive, les élus y déclinent les politiques locales en lien avec l'environnement et le Développement durable depuis plusieurs années.

De l'engagement Objectif 0 Pesticide à l'ABC en passant par l'Agenda 21, le label TEPOS ou le projet de Requalification Urbaine et Mobilités, tous les grands projets de la collectivité puisent leur source dans ce lien entre protection de l'environnement et le bien-vivre à La Souterraine.

Labellisée « 3 fleurs » et Village Étape, la nouvelle équipe municipale s'est appropriée cette dimension écologique par de nombreuses actions mises en place depuis mars 2020 (fauchage tardif,

extinction de l'éclairage public de pluie aux serres municipales des écoles, etc.).

Pourquoi TEN ?

La candidature de la ville au programme « Territoires engagés pour la nature » est une évidence tant au plan local qu'au plan régional.

La ville sait, pour ses projets de développement durable, aussi bien le secteur associatif que le secteur public, de toutes disciplines pour accompagner l'un des axes forts de la politique de l'environnement.

Une action réalisée par l'ARB NA, dans le cadre de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité.



Photos © Thierry Dugoin / DRIEN, Nouvelle-Aquitaine Impression - CréaImpress



Portait de territoire

Communauté d'agglomération GrandAngoulême



La collectivité

La communauté d'agglomération du Grand Angoulême regroupe 38 communes sur 643 km² au cœur du département de la Charente.

Recouvert à 46,8% d'espaces agricoles et 31,3% d'espaces naturels, le territoire est traversé par le fleuve Charente qui fait l'objet de nombreux projets de valorisation de son patrimoine écologique, et il comprend 3 ENS et 5 zones Natura 2000.

La protection et la valorisation de la biodiversité a émergé il y a 20 ans lors d'une étude du patrimoine écologique et s'est renforcée avec les éléments réglementaires, la sensibilisation des élus, le développement d'une stratégie d'éducation au développement durable et la mobilisation de plus en plus forte des communes.

Pourquoi TEN ?

L'engagement de GrandAngoulême à TEN est cohérent avec la mise en œuvre des AMI, TVB et ABC qui permettront, avec l'accompagnement proposé par l'ARB, la définition d'un plan d'action en faveur de la biodiversité, en commençant par :

- Connaître la biodiversité locale : ABC Intercommunal pour cibler les enjeux « prioritaires » de protection de la biodiversité.
- Mobiliser les acteurs : travail en transversalité avec les acteurs internes et externes, formation des élus et équipes, sensibilisation des citoyens, proposition d'animations, de programmes pédagogiques et de sciences participatives.
- Aménager l'espace : préconisations pour les documents d'urbanisme et le développement des projets ENR, gestion, protection, reconquête et valorisation des espaces, lutte contre les pollutions.

Une action réalisée par l'ARB NA, dans le cadre de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité.



Photos © Thierry Dugoin / DRIEN, Nouvelle-Aquitaine Impression - CréaImpress

L'APPEL À CANDIDATURE 2021



Les dates clés :

- 🍃 Ouverture des candidatures du 24 sept au 31 déc 2021
- 🍃 Sélection des lauréats en fév 2022
- 🍃 Remise des diplômes : 1^{er} semestre 2022

Les liens utiles :

- 🍃 Le site « Engagés pour la Nature » : <https://engagespourlanature.ofb.fr/territoires/nouvelle-aquitaine>
- 🍃 Le site de l'ARB : <https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/ten/>

L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT



- Accompagnement à l'**amont** et à l'**aval** de la candidature
- 4 webinaires thématiques** en 2021, en partenariat avec le CEREMA
 - 21/10 – Solutions (d'adaptation) fondées sur la nature
 - 10/11 – Mobilisation citoyenne
 - 24/11 – Renaturation et restauration de milieux naturels
 - 09/12 – Agriculture et biodiversité

Besoin d'un accompagnement pour le montage de votre projet ?

Contactez l'ARB : laure.huguenard@arb-na.fr / 05 49 49 71 18